



ATHLETIC CLUB ST REMY

Siège social Maison des Associations, Espace Libération
13210 ST REMY DE PROVENCE

Président : Jean-Paul GIBELIN Tél : 07.67.49.47.64
Site internet: acstremy.fr
Adresse mail : acstremy@gmail.com

(Association affiliée à la F.S.G.T 13)

**DEMANDE
OU
RENOUVELLEMENT
D'ADHESION A
L'AC ST REMY**

**SAISON 2023 /2024
Du 1^{er} septembre au 31 août**

Cotisation annuelle 2023-2024 : 60€

| | |
|---------------------|---------------------|
| NOM : | PRENOM : |
| ADRESSE : | |
| CP : | VILLE : |
| TELEPHONE : | PORTABLE : |
| ADRESSE E-MAIL : | |
| DATE DE NAISSANCE : | LIEU DE NAISSANCE : |
| | |

J'ai noté que la loi N°84-610 du 16/07/1984 fait obligation aux Associations d'une Fédération Sportive d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents et que la production d'un certificat médical d'aptitude à la course à pied y compris en compétition, valable pour toute la saison sportive est obligatoire. Je déclare être en bonne condition physique, ne pas suivre de traitement médical pouvant m'interdire la course à pied et m'engage à être convenablement équipé(e) pour les activités auxquelles je participerai.

En application du Règlement Européen sur la Protection des Données Personnelles je donne mon consentement au recueil et au traitement des données me concernant. Je prends note que je peux à tout moment demander à connaître les éléments conservés sur moi et que, selon les termes de la loi du 06 janvier 1978 « Informatique et Libertés », je bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de suspension et d'opposition aux informations et messages me concernant.

Je souhaite une licence FSGT oui non (coût saison 2023/2024 : 40.00€ avec assurance)

A :..... Le :..... SIGNATURE :

→ Ci-joint:

- Règlement adhésion (60€ pour la saison 2023-2024)
- Certificat médical
- Règlement licence FSGT (40.00€ pour la saison 2023/2024)